

Assemblée des délégué-e-s

Invitation

Samedi 29 juin 2013

La Grenette

Fribourg

Début : 10h30

Important : les camarades délégué-e-s reçoivent avec ce cahier principal une carte de délégué-e, qui devra impérativement être échangée à l'entrée de la salle de réunion contre une carte de vote. Nous rappelons à chacune et à chacun qu'il ne sera pas possible – sauf cas de force majeure - de procéder au remplacement d'une carte de délégué-e malheureusement perdue ou oubliée.

Pour vos propositions, merci de vous reporter aux indications fournies en page 6 de ce cahier.

DELAIS 2013

Nous vous prions de bien vouloir réserver les dates suivantes:

Samedi, 7 septembre 2013 fête du jubilé SP Suisse, Berne.

Samedi, 26 octobre 2013 (lieu encore à déterminer)

Chères et Chers camarades,

Le PS ne s'est jamais privé de corriger les évolutions sociales qu'il jugeait néfastes à l'exemple des inégalités croissantes et leur cortège de conséquences. Nous avons toujours cherché des solutions et les succès enregistrés en 125 ans d'existence de notre parti que nous célébrerons, le 7 septembre lors de la fête du Jubilé à Berne, confirment qu'un avenir plus juste est toujours possible et qu'il vaut la peine de lutter dans cet objectif. Que ce soit l'introduction de l'AVS, du droit de vote des femmes, du congé maternité ou des conventions collectives de travail. Une répartition plus équitable des revenus et de la fortune, une société où l'humain et la collectivité figurent au centre des préoccupations ne vont pas de soi. Il faut de la persévérance, du courage, de la conviction et être en mesure de fournir les bonnes réponses comme - par exemple - l'initiative « 1 :12 » sur laquelle le peuple suisse votera le 24 novembre.

Lors de notre Assemblée des délégué-e-s de Fribourg, nous discuterons justement de bonnes réponses et de projets relatifs aux grandes questions du moment. En nous prononçant notamment sur la résolution « Programme pour plus de justice sociale ». Celle-ci, qui offre un panorama de nos principaux projets concrets se veut un contre-projet à ceux des néolibéraux, apôtres du libre marché et de la redistribution du bas vers le haut, générateurs - dans le monde entier - d'énormes dégâts écologiques et sociaux.

A Fribourg, nous ne nous bornerons cependant pas à l'analyse et à un coup d'œil dans le rétroviseur. Nous voulons également aller de l'avant. Raison pour laquelle nous présenterons aux délégué-e-s toute une série de projets d'initiatives populaires dans de nombreux domaines. Ce premier débat a pour but de juger de leur pertinence. Il marquera aussi le début d'une vaste consultation.

Parallèlement à cette discussion, nous nous réjouissons également des discours de notre président Christian Levrat, de notre conseillère fédérale Simonetta Sommaruga ainsi que de notre invité Ulrich Thielemann. Ce professeur qui s'est spécialisé le domaine de l'éthique économique s'est notamment signalé par ses prises de position très critiques à l'égard du capitalisme, de la maximisation du profit, du secret bancaire ou encore de nécessité urgente d'introduire un impôt sur les successions.

Démontrons – ensemble – qu'une Suisse plus juste est non seulement nécessaire, mais tout à fait possible !

Avec nos salutations solidaires,

Flavia et Leyla

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUE-E-S DU SAMEDI 29 JUIN 2013 A FRIBOURG

Durée : 10.30 – 16.00h

10h30 1. Ouverture

Mots de bienvenue

10h45 2. Communications

**10h50 3. Discours de Christian Levrat, conseiller aux États (FR), président
du PS Suisse**

11h10 4. Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga

11h30 5. Affaires statutaires

- I. Approbation des Comptes 2012
- II. Désignation de l'organe de révision
- III. Révision du règlement du PS-Femmes

12h 6. Intervention d'un orateur invité : Ulrich Thielemann

**12h20 7. Présentation et décision quant à la résolution « Un programme
pour plus de justice sociale »**

12h40 8. Initiative «1:12 – ensemble pour des salaires plus équitables »

- Intervention de la JS
- Recommandation de vote

**13h 9. Présentation de divers projets d'initiatives populaires et lance-
ment de la procédure de consultation**

14h 10. Résolutions et autres propositions

15h 11. Mots d'ordre pour les votations fédérales du 22 septembre 2013

- Initiative « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »
- Référendum « NON à la journée de travail de 24 heures »

16h 12. Clôture / Apéro

Indications pratiques / Documents de l'AD

1. Un cahier principal avec l'ordre du jour
2. Carte de délégué-e-s

Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 2 mars 2013 à Soleure peut être consulté et téléchargé sur le site Internet du PS à l'adresse : www.pssuisse.ch/ad **dès le mardi 25 juin 2013, à 17h00.**

Propositions et résolutions

Les propositions et les résolutions doivent être transmises au secrétariat central jusqu'au **dimanche 9 juin 2013 à 18h00.** Elles seront traduites et mises en ligne sur notre site Internet et présentées à l'AD dans un cahier complémentaire.

Transmettre vos propositions et vos projets de résolution à : **Parti socialiste suisse, Assemblée des délégué-e-s, Spitalgasse 34, case postale 7876, 3001 Berne,** Fax : 031 329 69 70, Courriel : ad@pssuisse.ch
Renseignements téléphoniques : Andrea Bauer, 031 329 69 65

Recommandations du Comité directeur

Les recommandations et commentaires du Comité directeur sur les amendements et résolutions transmises au secrétariat central pourront être consultés sur le site Internet du PS Suisse à l'adresse : <http://www.pssuisse.ch/ad> **dès le mardi 25 juin 2013, à 17h00.** Ils seront également inclus au cahier remis sur place à l'ouverture de l'Assemblée des délégué-e-s.

Carte de délégué-e-s

Les camarades délégué-e-s reçoivent avec ce cahier principal une carte de délégué-e qui devra impérativement être échangée à l'entrée de la salle de réunion contre une carte de vote. Nous rappelons qu'il ne sera pas possible de procéder au remplacement d'une carte de délégué-e malheureusement perdue ou oubliée, sauf **cas de force majeure** !

Demande de prise de parole et propositions

Des coupons pour demander à être inscrit-e sur la liste des personnes souhaitant intervenir à la tribune seront à disposition au secrétariat de l'AD, près de la tribune. Merci de les remplir lisiblement et de les remettre au secrétariat de l'AD. Les propositions éventuelles sont à remettre sous forme écrite avec la demande de prise de parole.

Traduction simultanée

Les délibérations sont traduites simultanément en français et en allemand. Pour des raisons d'économie, nous sommes reconnaissants aux participant-e-s de ne prendre un casque d'écoute que si elles ou ils en ont vraiment besoin. Prière de ne pas oublier de rendre le casque d'écoute en quittant la salle de réunion !

Restauration

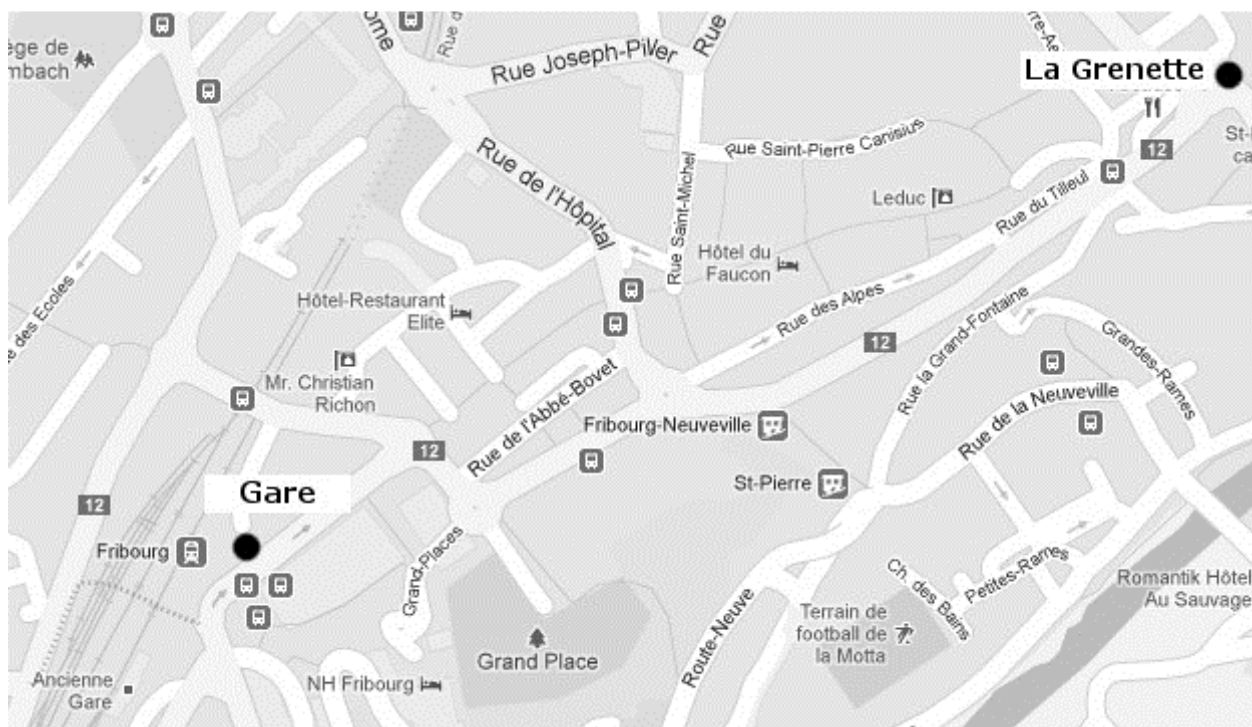
Pendant toute la journée, un buffet proposant des boissons et diverses collations sera à votre disposition

Transports publics

Vous trouverez les meilleures correspondances de et vers Fribourg à l'adresse <http://www.cff.ch> ou, par téléphone, auprès de Rail Service 0900 300 300 (Frs 1.19/min.) ou auprès de votre gare de départ.

Plan de situation et site de l'Assemblée

La Grenette se situe à la **Place de Notre-Dame 4, 1700 Fribourg** à environ quinze minutes - à pied - de la gare centrale. Les lignes des bus **1 « Porte de Fribourg »**, **2 « Schoenberg »** et **6 « Musy »** vous mèneront jusqu'à l'arrêt « **Tilleul** », qui est situé sur la Place de Notre-Dame.



POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : AFFAIRES STATUTAIRES

Bilan 2012

Actifs	31.12.2012	31.12.2011
Caisse	886	3'124
Poste	1'063'354	1'341'431
Banque	327'987	190'191
Banque (SAF) PS Femmes	29'835	47'293
Débiteurs partis cantonaux	26'024	1'102
Débiteurs divers	252'098	163'618
./. Ducroire	-3'200	-3'200
Actifs transitoires	90'141	83'115
Stocks	83'000	33'000
Titres	6'350	6'239
Immobilisations corporelles	49'000	55'000
Total actifs	1'925'473	1'920'913
Passifs		
Créanciers	264'502	282'812
Dettes aux partis cantonaux	36'109	13'215
Passifs transitoires	243'566	185'695
Fonds SAF	29'829	47'286
Provisions pour les élections	130'000	0
Provisions pour les campagnes	130'000	130'000
Provisions investissements achats d'adresse	99'026	170'293
Provisions projets Fundraising	105'245	208'757
Provisions diverses	232'116	232'116
Capital propre	655'081	650'738
Total passifs	1'925'473	1'920'913
Affectation de l'excédent		
Capital propre au 1.1.	650'738	647'238
Résultat	4'343	3'500
Capital propre au 31.12.	655'081	650'738

Compte des résultats 2012

	Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012
Recettes	5'638'273	4'604'000	4'184'442
Cotisations	1'976'400	1'962'000	1'944'433 ¹⁾
Cotisations des membres	1'702'857	1'692'000	1'687'961
Versements de solidarité	273'543	270'000	256'472
Récolte de fonds	2'102'833	1'727'000	1'435'141 ²⁾
Dons des membres	407'298	400'000	404'299
Dons des bienfaiteurs(trices) et divers	1'695'535	1'327'000	1'030'843
Ventes	166'319	131'000	150'541 ³⁾
Autres recettes	631'640	458'200	390'290 ⁴⁾
Dissolution des provisions	761'081	325'800	264'036 ⁵⁾
Dépenses	5'634'773	4'598'585	4'180'099
Frais de production	240'335	307'000	284'697 ⁶⁾
Médias	178'852	225'000	226'023
Courriels pour les membres (e.a. PS Femmes)	58'194	32'000	43'501
Nouveaux projets de recherche de fonds	3'289	50'000	15'172
Coût d'achat des marchandises	23'101	0	-0
Frais de personnel y.c assurances sociales.	2'795'891	2'387'226	2'292'921 ⁷⁾
Autres frais de personnel	114'167	133'760	132'821 ⁸⁾
Frais de location	245'388	256'500	231'201 ⁹⁾
Entretien, réparation, leasing	73'040	61'100	77'904 ¹⁰⁾
Assurances choses, taxes	4'878	4'500	4'300

	Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012	
Frais administratifs	317'322	435'500	325'720	¹¹⁾
Frais informatiques	100'532	84'500	77'327	¹²⁾
Frais publicitaires (campagnes)	921'194	148'000	2'962	¹³⁾
Frais divers du parti	344'124	453'700	488'692	¹⁴⁾
Approvisionnement des provisions	412'545	184'000	219'257	¹⁵⁾
Amortissements	60'973	144'800	50'291	¹⁶⁾
Résultat financier	4'191	2'000	2'213	
Résultat extraordinaire	14'526	-	5'780	¹⁷⁾
Résultat annuel	3'500	5'415	4'343	

Centre de coût 2012

		Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012
	Parti	908'695	918'571	1'102'074
A100	Cotisations	1'960'159	1'946'000	1'928'468
A101	Dons	423'515	400'000	424'440
A102	Dépenses courantes	-57'911	-96'000	-74'371
A103	Frais de personnel et généraux	-1'112'083	-1'074'534	-786'940
A104	Congrès	-44'688	-55'000	-99'273
A105	AD	-92'496	-50'000	-70'605
A106	Actions politiques ponctuelles	-47'223	-15'000	-19'560
A107	Projets de réforme	-	-30'000	-
A108	Programme du parti	-13'267	-	-13'821
A109	Expositions culturelles	192	-	-
A110	Dépenses du CD/de la présidence	-4'097	-5'000	-7'571
A111	Dépenses des commissions	-7'434	-10'200	-6'046
A112	Indemnités de la présidence	-71'821	-71'535	-71'539
A113	Indemnités de la vice-présidence	-24'150	-20'160	-20'160
A114	Papier migratoire	-	-	-80'044
A115	125 ans PS Suisse – fête du jubilé	-	-	-903
	Formation	-76'774	-107'556	-83'137
B100	Frais de personnel et généraux	-34'996	-35'556	-33'620
B101	Coco	-18'426	-15'000	-21'758
B102	Séances du secrétariat	-	-	-
B103	Ateliers de formation	-	-40'000	-16'643
B104	Project 1 (perspectives)	-8'906	-17'000	-11'115
B105	Project 2 (élections 2011/2015)	-14'447	-	-
	60+	-	-20'000	-10'433
G101	Dépenses courantes	-	-20'000	-10'433
	JS/Juso	-154'029	-145'579	-178'529
J100	Frais de personnel et généraux	-154'029	-145'579	-178'529

18)

19)

20)

21)

		Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012
Femmes socialistes		-145'279	-148'526	-143'122
M100	Frais de personnel et généraux	-90'878	-83'381	-97'353
M101	Courriels du PS Femmes	16'015	-5'000	2'880
M102	Dépenses courantes	-1'368	-6'400	-7'549
M103	Dépenses de la présidence	-15'241	-15'246	-16'149
M104	Conférences	-	-10'000	-9'073
M105	Coordination	-18'506	-10'000	-11'900
M106	Campagnes	-33'692	-16'500	-3'738
M107	Délégation/études scientifiques	-1'609	-2'000	-240
Publications		-363'237	-383'120	-309'711
P100	links	-191'141	-214'649	-156'898
P101	socialistes.ch	-142'545	-138'471	-124'185
P107	PS Svizzera	-29'552	-30'000	-28'627
Campagnes et communication		-1'015'092	-1'100'075	-1'102'669
K100	Frais de personnel et généraux	-439'385	-477'075	-542'387
K102	Campagnes	-227'689	-295'000	-329'346
K160ff	Initiatives	-114'863	-113'000	-94'980
K150ff	Référendums	-	-215'000	-
K110	Elections 2011/2015	-233'155	-	-135'955
Récolte de fonds		849'103	991'701	729'828
F100	Frais de personnel et généraux	-208'985	-207'958	-207'064
F102	Résultat de la collecte de fonds	1'175'632	1'314'000	1'026'457
F103	Nouveaux projets de collecte de fonds	-117'544	-114'342	-89'564
Résultat Shop		113	-	40
Résultat annuel		3'500	5'415	4'343

Annexe aux comptes annuels 2012

La version originale est la version allemande

Indemnités des organes dirigeants

Les membres du Comité directeur ont droit au remboursement de leurs frais effectifs. Le président du parti touche un salaire de 50 000 francs et un remboursement forfaitaire de ses frais de 10 200 francs. Les quatre vice-président-e-s se voient attribuer en tout une indemnisation de près de 20 000 francs par an. Le président de la Jeunesse socialiste suisse (JS), qui est aussi vice-président du parti, touche près de 24 000 francs nets par an (2 000 francs nets par mois). Pour les Femmes socialistes, la présidente, la vice-présidente, ainsi que les représentantes des régions non représentées reçoivent ensemble une indemnité annuelle de 15 000 francs.

Organisations proches

Les organisations et institutions proches du PS sont les suivantes :

1. Solidar Suisse, Zurich (anciennement Œuvre suisse d'entraide ouvrière, OSEO)
2. Solifonds Schweiz
3. Internationale socialiste, London
4. Socialistes européens, PSE

Le PS Suisse verse des cotisations à ces organisations pour leur permettre de réaliser des objectifs conformes à ses statuts. Toutes les transactions effectuées concernent des cotisations ou des paiements de prestations.

Principes applicables à la présentation du bilan et à l'évaluation des valeurs

Titres :	Valeur du cours
Créances :	Valeur nominale
Stocks :	Valeur de revient
Mobilier, machines et installations :	Valeur d'acquisition moins les amortissements (2-4 ans)
Informatique:	Valeur d'acquisition moins les amortissements (2 ans)

Bilan

Liquidités et cashflow

Par rapport à l'année précédente, les liquidités accusent une baisse de près de 160 000 francs et les liquidités brutes, qui incluent l'avoir en compte courant réalisable à court terme, de 59 000 francs. Pour leur part, les actifs circulants nets présentent une baisse de 46 000 francs.

En milliers de CHF	2012	2011
Résultat annuel	4.3	3.5
Amortissements	50.3	61.0
Approvisionnement des provisions	130.0	412.5
Approvisionnement des provisions récolte de fonds	89.3	40.6
Dissolution des provisions	-264.0	-761.1
Evolution (non-effectif aux liquidités) actifs circulants/dettes à court terme	-108.1	10.7
Cashflow	-98.3	-232.8
Investissements		
Investissements immobilisations corporelles	-44.3	-58.5
Financement		
Diminution Fonds (SAF)	-17.5	-16.8
Evolution Fonds Liquidités	-160.0	-308.1

En milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2011	Evolution
Caisse	0.9	3.1	- 2.2
Poste	1'063.4	1'341.4	- 278.1
Banque	357.8	237.5	+ 120.3
Liquidités	1'422.1	1'582.0	- 160.0
Avoir en comptes courants	227.6	126.4	+ 101.2
Liquidités brutes	1'649.6	1'708.4	- 58.8
Autres actifs circulants	220.5	151.3	+ 69.2
./. Dettes à court terme	544.2	481.7	+ 62.4
Actifs circulants nets	1'325.9	1'377.9	- 52.0

Débiteurs partis cantonaux

A fin 2012, il existe une créance, relative aux cotisations des membres, plus importante à l'égard des partis cantonaux. Ceci a été réglé en janvier 2013.

en milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2011	Evolution
Débiteurs partis cantonaux	26.0	1.1	24.9
Dettes aux partis cantonaux	36.1	13.2	22.9
Créances nettes envers les partis cant.	-10.1	-12.1	2.0

Provisions

L'ensemble des provisions, du croire inclus, se monte à 700 000 francs au 31.12.2012. Pour les élections 2015, des provisions de 130 000 francs ont été créées. La provision pour les investissements dans l'obtention de nouvelles

adresses pour les besoins de la recherche de fonds s'élève à 99 000 francs à fin 2012 et à 105 000 francs pour de nouveaux projets de la recherche de fonds (recherche de fonds en ligne et legs).

SAF (Schweizerisches Arbeiterferienwerk)

L'affectation des ressources est définie dans un règlement séparé des Femmes socialistes et soumis à l'aval du comité du Fonds, présidé par Tiziana Mona-Magni.

- SOS Ticino – suite du projet Do.Mi.S.S 6 000 francs
- WIDE Switzerland – Cours « critique féministe de l'économie politique » 2 000 francs
- Vermot Gaby – Projet de livre «Srebrenica» 3 000 francs
- Groupe des Femmes socialistes BS – Flyer spécial «Heldinnen des Alltags» 1 500 francs
- E-CHANGER Coopération solidaire Nord Sud – Projet en collaboration avec MMF Burkina Faso, Coaching des candidats aux élections 2012 5 000 francs

Compte de résultats

Les comptes 2012 se bouclent sur une note mitigée. Suite aux changements de personnel tant au secrétariat général qu'au département « campagnes et communication » en fin d'année, certains projets planifiés de réforme, dont les moyens avaient été budgétés en 2012, n'ont pas été mis en application. Cette situation a conduit naturellement à des dépenses moindres. Malgré des entrées inférieures au niveau de la recherche de fonds, une provision en faveur des élections 2015 a pu être créée à fin 2012.

Recettes

1. Cotisations

Le volume des cotisations de membres est conforme à ce qui a été budgété. Les contributions de solidarité ont atteint 256 000 francs en 2012, ce qui est légèrement inférieur au budget et aux chiffres de l'année précédente. Ceci s'explique avant tout par des cotisations moins élevées de nos mandataires et un nombre de mandataires moins important.

2. Récolte de fonds

Le volume de généreux mécènes, qui soutiennent les campagnes politiques du PS Suisse en 2012, a reculé de 8 000 personnes, passant ainsi de 99 000 à 91 000. Ce recul correspond principalement à des désinscriptions et à des décès. Avec le renforcement de la recherche de nouvelles adresses de sympathisant-e-s intéressé-e-s par la politique, il y a une volonté claire de compenser le recul du nombre de donateurs.

Le Groupe 2015 regroupe les mécènes réguliers du PS Suisse. La taille du Groupe (2 200 personnes) et le volume de dons étaient similaire, en 2012, au niveau atteint les années précédentes. A l'avenir, la prise en charge des donateurs-trices au sein du Groupe 2015 sera adaptée à l'expression de leurs souhaits.

Les chiffres du financement sont donnés nets, tels qu'ils sont budgétés. Le compte de résultat des dons se présente de la manière suivante :

En milliers de CHF	2012	2011
Recettes brutes de dons	2'628.7	3'882.6
Production récolte de fonds et investissements	-1'673.5	-2'237.0
Recettes nettes de dons	955.2	1'645.6

La recette nette se situe 360 000 francs en-dessous du budget et inférieure de 690 000 francs aux chiffres de l'année précédente (-370 000 francs en comparaison à l'exercice 2011). La différence s'explique principalement par le fait que 2012 est une année post-électorale.

3. Ventres

Dans ce compte, nous retrouvons les journaux de votations envoyés aux sections et aux partis cantonaux, la vente de publicité/encart dans links et socialistes.ch, ainsi que les recettes générées par les éditions régionales du journal links. De plus, certains services à l'attention des partis cantonaux, des sections ou des personnes individuelles sont également comptabilisés ici, tels que la construction et l'exploitation de sites Internet. Depuis 2010, les journaux de votations sont distribués gratuitement aux sections et aux partis cantonaux, jusqu'à concurrence de 2 000 exemplaires. En 2012, deux journaux de votations ont été publiés. La recette se situe au-dessus du budget parce que les tirages ont été supérieurs à ce qui était prévu. La vente de publicités, d'encarts ou d'éditions régionales de journaux a atteint la somme budgétisée de 105 000 francs.

4. Autres recettes

Les cotisations des participants au programme « perspectives » (pour l'encouragement de la relève) rentre dans le poste « Frais de séminaire ». De plus, les sommes payées par les participant-e-s au banquet du Congrès ont été également budgétées. Dans la mesure où les coûts ont été pris en charge par des tiers, cette contribution a donc été abandonnée.

Ce compte comporte également des contributions de soutien des cantons organisateurs d'assemblées de délégué-e-s ou de congrès, pour les apéritifs servis à la fin de ces rencontres. Celles-ci ont diminué en 2012, car les coûts de ces apéritifs ont été souvent directement pris en charge par des tiers, du coup, aucune contribution n'était versée.

La part versée par le Groupe socialiste a été effectuée sur la base du schéma de transparence déjà appliqué pour le budget. La hauteur effective du remboursement se situe à 386 000 francs, soit 50 000 francs en-dessous du budget. Ainsi, les « services centraux » sont inférieurs au budget.

5. Dissolution des provisions

Les sommes dépensées pour les nouveaux projets en matière de recherches de fonds ont été inférieures au budget, notamment parce que la brochure de conseil en matière de legs sera réalisée en 2013. La dissolution des provisions tombe ainsi quelque 193 000 francs en-dessous des sommes budgétées. Pour la couverture de déficit dans l'investissement de nouvelles adresses pour la recherche de fonds, 71 000 francs de provisions ont été dissous en 2012.

Dépenses

6. Frais de production

Les frais de production des différents médias comprennent les frais d'impression et les droits photographiques pour links, socialistes.ch, ps.ch, ainsi que pour les journaux de votations. Les dépenses pour les publications périodiques régulières se situent légèrement en-dessous du budget. Les coûts de production pour les deux journaux de votations étaient plus élevés que budgétisés. Cependant, cet écart a été compensé afin que les coûts de production se situent dans le cadre du budget.

Le poste « Production de mailings » comprend en 2012 les coûts liés à un mailing à l'attention des Femmes socialistes et des destinataires de links et de socialistes.ch. Ce dernier n'avait pas été budgétisé. Alors que les rentrées liées aux dons couvraient les coûts du Mailing des Femmes socialistes, les bénéficiaires des publications permettaient de dégager un bénéfice net de 22 000 francs. Sous le poste « production de mailing », les dépenses pour la newsletter sur les thèmes politiques actuels et en parallèle aux campagnes de votations sont comptabilisées.

Les coûts de production pour de nouveaux projets de collecte de fonds se situent également en-dessous du budget, car le nombre de newsletters électroniques destinées à la recherche de fonds a été moins important que prévu.

7. Frais de personnel

La charge salariale de 2,531 millions de francs couvre l'ensemble des salaires versés par le parti et le Groupe parlementaire. Avec les cotisations sociales, les allocations pour perte de gains et les indemnités journalières perçues en cas de maladie, de même que les rémunérations du personnel (collaborateurs du Groupe parlementaire, équipe de campagne de la Jeunesse socialiste et collaborateurs de l'initiative populaire pour une caisse-maladie publique), la charge salariale atteint 2,039 millions de francs et se situe légèrement en dessous du budget de 2,071 millions de francs.

Les autres honoraires de tiers sont, avec 126 000 francs, inférieurs d'environ 110 000 francs au budget. Ces dépenses inférieures s'expliquent par les publications de links et de socialistes.ch, ainsi que dans le domaine des 10 projets de réformes, qui n'ont pas été réalisés comme prévu dans le budget.

A l'inverse, les honoraires pour les traductions se situent, avec 127 000 francs, en dépassement de budget pour 46 000 francs. L'explication principale se situe dans le papier sur la migration, qui a été traduit, pour le congrès de Lugano, en français et en italien. Des traductions complémentaires en italien, ainsi qu'une troisième Assemblée des délégué-e-s extraordinaire au début du mois de décembre, expliquent ces dépenses supplémentaires.

8. Autres frais de personnel

La somme des autres frais de personnel correspond quasiment au total budgété. Les dépenses supplémentaires occasionnées par le recrutement sont compensées par les dépenses moindres dans les domaines de la formation et de la formation continue.

9. Frais de location

Les frais de location de locaux extérieurs ont été inférieurs au budget pour pratiquement tous les centres de coûts. Des dépassements ont été enregistrés en particulier pour le congrès de Lugano. Cependant, ceux-ci sont entièrement compensés par le montant des dépenses qui se sont – pour l'ensemble – révélées inférieures au budget.

10. Entretien, réparations, Leasing

Les surcoûts proviennent en particulier du congrès de Lugano et de la 3^{ème} assemblée des délégué-e-s extraordinaire au début du mois de décembre 2012. L'entretien et la réparation du mobilier et des machines de bureau sont également supérieurs aux dépenses budgétées.

11. Frais administratifs

Avec 326 000 francs, les frais administratifs 2012 se situent environ 100 000 francs en dessous du budget. Les dépenses moindres dans le domaine des impressions en est la principale cause, notamment due aux 10 projets de réformes, budgétés, mais non-réalisés et au retard dans l'élaboration de la brochure de conseil en matière de legs. Les dépenses liées à la présence des Femmes socialistes sur Internet, explicitées précédemment, ne sont pas concernées ici.

12. Frais informatiques

Les frais informatiques se situent 7 000 francs en dessous du budget. Ces dépenses moindres sont principalement le fait des licences, notamment par un nombre de transition vers Office 2010 inférieur à ce qui était prévu.

13. Frais publicitaires

En 2012, aucune campagne impliquant de l'affichage ou des annonces n'a été menée.

14. Frais divers du parti

Le dépassement du budget se justifie principalement par les frais du poste « Organisations ». Les contributions aux organisations concernent principalement des subsides de soutien à des comités et des associations organisant des campagnes, des initiatives et des référendums. De plus, les contributions aux partis cantonaux, provenant de la récolte de fonds, sont également incluses dans ce poste. Une cotisation annuelle, ainsi qu'une participation à un

mailing de récolte de fonds pour l'initiative « stop à la spéculation », de la Jeunesse socialiste Suisse sont également intégrées à ce poste.

Le poste « Frais administratifs divers » est également moindre que budgétisé, les apéritifs des Assemblées de délégué-e-s et le banquet du Congrès ayant été pris en charge par des tiers. A contrario, les contributions concernées échappent au budget (cf. remarques sous « autres recettes »).

Le poste « Frais divers du parti » comprend également les voyages à l'étranger. Ainsi, en 2012, le PS Suisse et le groupe socialiste des chambres fédérales a pris part, avec une trentaine de délégué-e-s, à des rencontres internationales en Europe, en Afrique du nord et du sud, ainsi qu'en Amérique centrale. Concrètement, il s'agit du congrès de l'internationale socialiste, les rencontres préparatoires au Costa Rica, ainsi que les rencontres du groupe de réforme à Marrakech, Berlin et Bruxelles. Après l'échec de la réforme de l'internationale socialiste, le PS Suisse s'est concentré sur la construction d'une alliance progressiste et a participé à une conférence à Rome, avec deux délégué-e-s. De plus, le PS Suisse a également pris part au congrès du parti socialiste européen (PSE), qui rassemble les président-e-s et les secrétaires généraux, aux séances du comité du PSE et a envoyé des délégué-e-s au réseau du PSE. Il est également nécessaire de citer les rencontres du PSE à Tunis et à Bruxelles, afin de mettre sur pied les actions concrètes de solidarité avec les leaders des printemps arabes et pour renforcer une base politique commune. Des délégué-e-s du PS Suisse ont également pris part aux congrès du PSOE à Madrid, du SPÖ à St. Pölten et du Parti Démocratique serbe à Belgrade. Le PS Suisse a également reçu des délégué-e-s du SPD, du SPÖ, du printemps arabe tunisien et du Malta Labour Party pour des cérémonies à Berne et à Bâle.

A citer encore le voyage de plusieurs jours à Bruxelles, pour un séminaire européen, auquel a pris part une vingtaine de membres du groupe socialiste des chambres fédérales.

15. Approvisionnement des provisions

Une provision de 130 000 francs a pu être créée pour les élections de 2015. La provision pour les nouveaux projets de récoltes de fonds a été créditée de 89 000 francs.

16. Amortissements

En raison de la baisse des investissements, les amortissements sont moins importants que prévu.

en CHF	Machines et mobilier informatiques (y.c. Admo)	Installation informatiques	Internet	Supports publicitaires
Investissements 31.12.2011	58'417	852'092	53'475	11'426
Evolution 2012	18'078	22'892	3'321	0
Investissements 31.12.2012	76'495	874'984	56'796	11'426
Correction des valeurs 31.12.2011	54'417	812'092	42'475	11'426
Evolution 2012	11'078	31'892	7'321	0
Correction des valeurs 31.12.2012	65'495	843'984	49'796	11'426
Valeur comptable 31.12.2012	11'000	31'000	7'000	0

17. Résultat extraordinaire

Le solde positif des recettes et des dépenses extraordinaires s'explique notamment par le remboursement de SmartIT pour un abonnement à des prestations de services de l'année précédente, auquel nous n'avons pas eu recours, et à la rétrocession de la taxe CO2 en provenance de la caisse de compensation.

Comptabilité analytique

Dans la comptabilité analytique, les services centraux représentent un poste de coûts secondaires imputés sur les coûts primaires et comptabilisés par rapport aux charges salariales. En tant que coûts primaires, ces charges apparaissent au poste « frais de personnel et généraux ».

Les services centraux comprennent les charges salariales des collaborateurs du secteur administratif, des responsables informatiques et du personnel de nettoyage. En outre, le loyer, l'entretien et les réparations du mobilier et de machines, les frais administratifs généraux tels que les photocopies, les factures téléphoniques et les frais de port, l'informatique ainsi que les amortissements sont imputés aux services centraux.

Les frais de personnel et de fonctionnement des services centraux ont été inférieurs au budget. D'un montant de 419 000 francs, les frais de personnel des services centraux ont été de 32 000 francs en-dessous des sommes prévues. L'écart s'explique principalement par les autres charges salariales, dans lesquelles frais de recrutement, la formation et la formation continue ont été répartis dans les centres correspondants. Les frais généraux restent dans les dépenses effectives avec 489 000 francs, soit 192 000 en-dessous du budget. Les dépenses inférieures au budget se trouvent particulièrement dans le poste « ports », dans lequel sont comptabilisés les centres de coûts : impressions, frais informatiques et frais de téléphone. Les provisions pour les élections 2015 ont été placées, dans le budget, sous le poste services centraux. Dans les comptes, ceux-ci sont comptabilisés dans le centre de coûts « élections 2015 », sous

campagnes et communication. Suite à des investissements moindres que prévus, les amortissements sont également de moindre importance.

Les dépenses inférieures dans les services centraux entraînent une participation inférieure dans les centres de coût.

18. Parti

Ce centre de coûts comptabilise les recettes des cotisations de membres, les contributions de solidarité, les dons des membres, les dons non générés par les récoltes de fonds ainsi que les frais de personnel du secrétariat central et de la présidence. Les frais de fonctionnement englobent les activités du parti, les remboursements de frais des organes dirigeants, les contributions aux organisations internationales et les contributions aux délégations en Suisse et à l'étranger.

Les recettes nettes du centre de coûts « Parti » se montent à 1 102 000 francs, soit 180 000 francs au-dessus du budget. Les dépenses inférieures au budget sont principalement dues aux dépenses de personnel et aux frais généraux dus, notamment, à la vacance du poste de secrétaire général.

La charge proportionnelle aux frais généraux des services centraux est largement inférieure, en raison de l'ensemble des dépenses inférieures de manière générale dans les services centraux et d'une plus petite part des charges salariales du parti dans l'ensemble des charges salariales. Les dépenses supplémentaires, contraires au budget, s'expliquent par le lieu d'organisation du Congrès à Lugano, ainsi que l'Assemblée des délégué-e-s extraordinaire du début du mois de décembre 2012. L'élaboration du papier sur la migration n'avait pas été prévue dans le budget. De plus, les projets de réforme n'ont pas été réalisés tels que budgétés.

19. Formation

En raison de l'assemblée des délégué-e-s extraordinaire supplémentaire, quatre conférences de coordination ont eu lieu, en lieu et place des trois qui étaient budgétées. En 2012, six événements ont eu lieu dans le cadre du programme « perspectives » (pour l'encouragement à la relève). Le crédit n'a pas été entièrement dépensé, car certaines manifestations ont coûté moins cher que prévu. Les journées de formation, dans le cadre des projets de réforme, n'ont pas été réalisées comme planifié, raison pour laquelle les dépenses effectives sont inférieures au budget.

20. 60+

Etant donné les retards pris dans la décision de création de l'organe PS60+, les dépenses sont inférieures au budget pour 2012.

21. JS/Juso

Le PS Suisse prend à sa charge les frais de personnel de la secrétaire centrale (70%), le salaire du président de la Jeunesse socialiste Suisse (indemnité for-

faitaire), une contribution au frais de déplacement ainsi que les frais d'infrastructures. La Jeunesse socialiste suisse finance elle-même ses dépenses matérielles. Elle a également reçu 20 000 francs à titre de subside de campagne, ainsi qu'un subside du même montant provenant de la récolte de fonds liée à l'initiative « stop à la spéculation ». L'équipe de campagne de l'initiative « stop à la spéculation », dont les coûts de personnel sont assumés par la JS Suisse, conduit à une part supérieure des frais généraux du centre de coût de la JS.

22. Femmes socialistes

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale des Femmes socialistes, les frais d'infrastructures, ainsi que les dépenses matérielles. Depuis le 1^{er} septembre 2012, un poste supplémentaire à 30% est financé, dans un premier temps à durée déterminée, pour une cheffe de projet « campagnes ». Suite à cet aménagement des tâches aux Femmes socialistes, les charges de personnel et les frais généraux proportionnels se retrouvent plus élevés que budgétés. Un bénéfice net dans le centre de coûts « mailing » (mailing de début 2012 ainsi que les cotisations directes des membres) et des dépenses moins importantes dans le domaine des campagnes compensent plus qu'intégralement les charges de personnel et les frais généraux.

23. Publications

Les coûts totaux sont moindres que budgétés au vu des dépenses inférieures dans les charges de personnel et dans les charges de frais généraux, auquel s'ajoute un bénéfice net de 22 000 francs grâce au mailing aux destinataires de links et de socialistes.ch.

24. Campagnes et communication

L'année post-électorale était marquée par la fin de la récolte de signatures et le dépôt de l'initiative « pour une caisse maladie publique ». De surcroît, le PS Suisse s'affairait à la récolte de signatures pour l'initiative « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) ». Au vu des objets soumis en votations durant l'année 2012, aucune affiche ou annonce publicitaire n'a été produite. Lors de deux votations populaires, des journaux de campagne ont été imprimés et répartis auprès des différents partis cantonaux et sections.

Ainsi, dans les dépenses de campagnes, une provision de 130 000 francs a pu être faite pour les élections de 2015.

25. Récolte de fonds

La récolte de fonds est comptabilisée nette, ce qui donne plus de clarté et permet de mieux évaluer la situation financière réelle. Avant la dissolution des provisions pour la couverture du déficit dû aux mailings à de nouvelles adresses, un bénéfice net de 955 000 francs était comptabilisé, soit 360 000

francs inférieurs au budget. Le reste du poste « récolte de fonds » correspond globalement au budget, indiquant ainsi la somme du centre de coûts « récolte de fonds » se situe 360 000 francs en-dessous du budget. La justification de cet écart est détaillée sous le point 2.

L'évolution des rentrées liées à la récolte de fonds est surveillée de manière permanente. D'une part, les économies de coûts dans la production des mailings mensuels et des courriers ciblant mieux les potentiel-le-s donateurs-trices devraient améliorer ces résultats. D'autre part, le résultat des investissements dans de nouvelles adresses est surveillé, afin d'engager, à court terme, des moyens dans ce domaine.

26. Résultat du Shop

Le shop vend des articles au prix de revient aux partis cantonaux, aux sections et aux membres. Il assure une fonction de prestataire interne et n'a plus de but lucratif. Le stock est évalué au prix d'achat à la fin de l'exercice.

**Bericht der Revisionsstelle
an die Delegiertenversammlung der
Sozialdemokratischen Partei der Schweiz (SP Schweiz), Bern**

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der SP Schweiz für das am 31. Dezember 2012 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Bei der geprüften Jahresrechnung der SP Schweiz handelt es sich um eine konsolidierte Darstellung, in der auch die SP-Shop Genossenschaft und der Verein SP-Info enthalten sind.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsleitung verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

BERO Treuhand AG



Roland Laube
Wirtschaftsprüfer

Gelterkinden, 4. April 2013

Approbations des Comptes 2012

Prise de position du Comité directeur : le Comité directeur invite l'Assemblée des délégué-e-s à approuver les comptes 2012.

Désignation de l'organe de révision

Prise de position du Comité directeur : le Comité directeur propose à l'Assemblée des délégué-e-s de désigner Roland Laube, BERO Treuhand AG, comme réviseur des comptes.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : PRÉSENTATION ET DÉCISION QUANT À LA RÉOLUTION « UN PROGRAMME POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE »

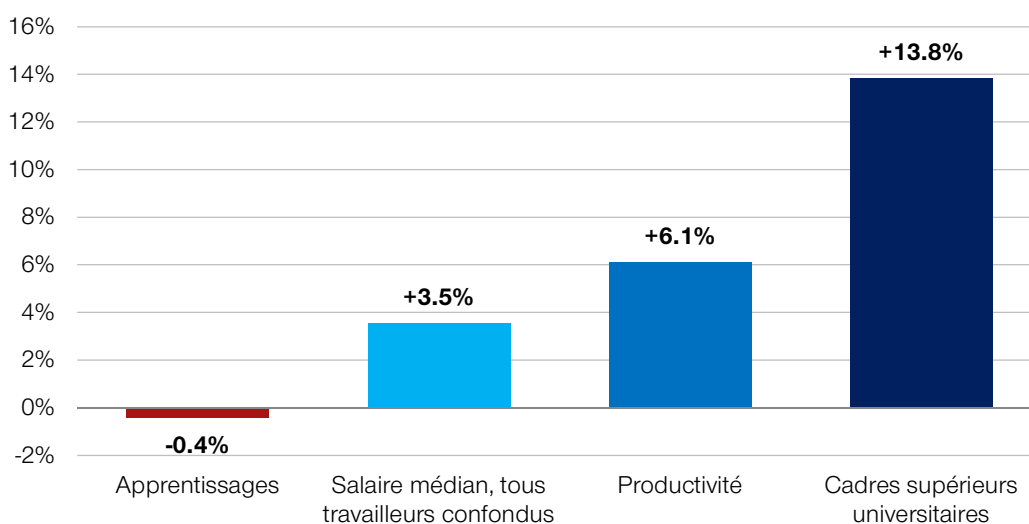
Une Suisse plus juste est possible – et nécessaire. Ce qui, voici quelques années, encore suscitait souvent hochements de tête et/ou ricanements convenus s'ancre désormais toujours plus fort dans l'opinion publique. Le dogme néolibéral du libre marché et de la redistribution du bas vers le haut génèrent - dans le monde entier - d'énormes dégâts écologiques et sociaux.

Et lorsque la droite s'acharne à prétendre, sans scrupules, que le « modèle suisse de réussite » est mis en danger par l'établissement d'un cadre légal, c'est non seulement faux, mais cela rencontre de moins en moins d'écho.

Baisse des salaires pour les employé-e-s au bénéfice d'un CFC

En Suisse aussi, ces dernières années ont été marquée par une inégalité croissante. Alors qu'entre 2002 et 2010, la hausse des rémunérations des cadres supérieurs (14%) a largement dépassé celle de la productivité (6%), les perdants se situent clairement à l'autre bout de l'échelle des salaires. Quelque 450'000 personnes (12% de tous les salarié-e-s) touchent moins de 4000.- par mois. Un tiers, soit environ 140'000 personnes dotées d'un CFC, ont subi – durant la même période – une baisse de leurs salaires. C'est une évolution qui nous est insupportable et contre laquelle nous devons nous élever.

Croissance de la productivité et des salaires bruts, compte tenu de l'inflation entre 2002 et 2010.



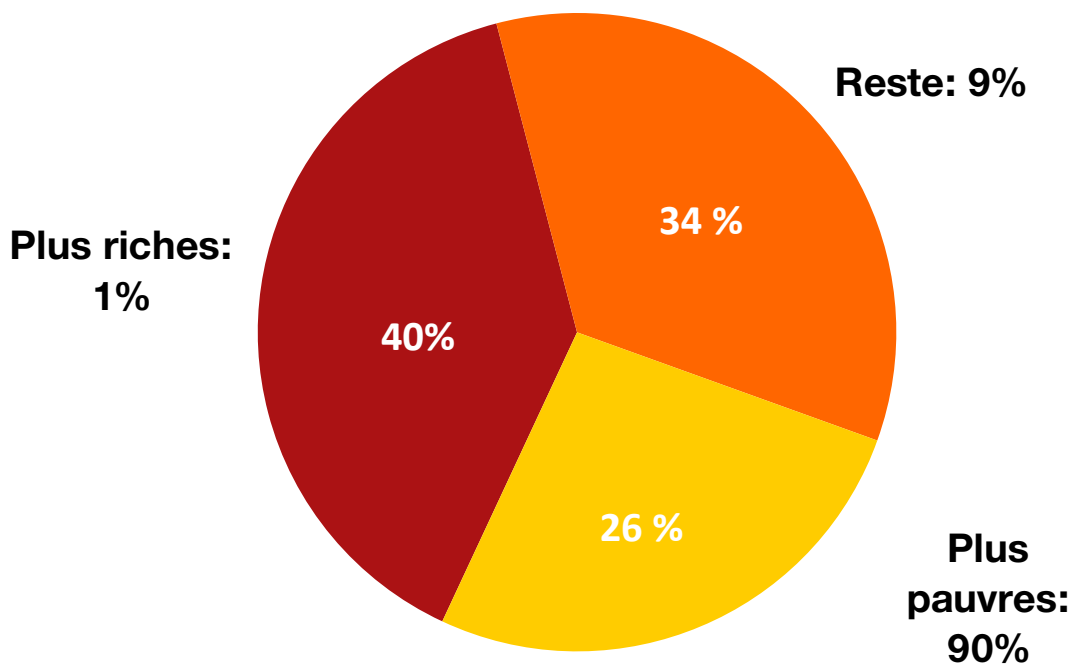
Source: Enquête sur la structure des salaires OFS et calculation USS

Le gâteau est réparti de manière inéquitable

Par ailleurs, la majorité de droite ne s'est pas particulièrement préoccupée du fait que, lors de la même période, les revenus réellement à disposition se sont répartis de manière encore plus déséquilibrée que les salaires. En raison, notamment,

des rabais fiscaux accordés aux hauts revenus et tout spécialement aux produits de la fortune tandis que la hausse des taxes ou des primes d'assurance-maladie ont sévèrement pénalisé les ménages ne disposant que de revenus modestes à moyens.

Ainsi, la répartition de la fortune illustre, à l'envis, que la Suisse fait face à un problème d'envergure considérable. En 2009, la distribution de la fortune privée imposable était sans équivoque: le pourcent (1%) le plus riche de la population possédait 40% du total, soit plus que le 90% des contribuables moins bien nantis.



Source: USS 2013

Depuis les années 90, cette évolution n'a cessé de se dégrader. S'agissant de la répartition de la fortune, la Suisse talonne désormais les États-Unis pour le titre, peu enviable, de la nation la plus inéquitable du monde¹.

Pour sa part, le PS ne s'est jamais privé de corriger les évolutions sociales qu'il jugeait néfastes à l'exemple des inégalités croissantes et leur cortège de conséquences. Nous avons toujours cherché des solutions et les succès enregistrés en 125 d'ans d'existence de notre parti que nous célébrerons, le 7 septembre lors de la fête du Jubilé à Berne, confirment qu'un avenir plus juste est toujours possible et qu'il vaut la peine de lutter dans cet objectif. Que ce soit l'introduction de l'AVS, du droit de vote des femmes, du congé maternité ou des conventions collectives de travail. Une répartition plus équitable des revenus et de la fortune, une société où l'humain et la collectivité figurent au centre des préoccupations

¹ Voir: Crédit Suisse, Global Wealth Databook (2011)

ne vont pas de soi. Il faut de la persévérance, du courage, de la conviction et être en mesure de fournir les bonnes réponses.

Pour le PS, il faut faire passer ce message central: dans une société plus équitable, ce ne sont pas seulement les plus pauvres qui s'en sortent mieux, mais bien l'immense majorité de la population ! Le bien-être des individus se mesure – pour autant que leurs besoins fondamentaux soient assurés – à l'aune de la comparaison avec d'autres membres de la collectivité. Il convient donc d'instaurer plus d'égalité, à commencer par l'égalité des chances, condition sine qua non d'une vie digne et indépendante.

I. « 1:12 »: pour des salaires équitables

Les bases fondamentales de la prospérité de notre pays ont été posées bien avant la vague de démantèlement néolibérale qui date du début des années 1990. Aujourd'hui encore, les gens se réfèrent à des acquis sociaux qui ne comprenaient pas un écart salarial de l'ordre, en moyenne, de 1:93, respectivement de 1:236 du côté de Roche, 1:227 à ABB ou encore de 1:148 chez Lindt & Sprüngli. Les principes néolibéraux du libre marché ont débouché sur des évolutions perverses qui menacent la paix sociale, la nature et la qualité de vie. Débattre aujourd'hui d'un écart salarial maximal de 1 à 12 au sein d'une même entreprise est donc une question de respect, de justice, de décence et de la réintroduction de l'éthique oubliée des temps pas si lointains précédant l'avènement du néolibéralisme. Voter oui, le 22 septembre à l'initiative « 1:12 » ne revient donc pas seulement à instaurer des salaires plus justes et à sonner la fin de la récréation des managers cupides, mais aussi à faire un geste en faveur du développement durable et du maintien de la paix sociale dans notre société.

II. Initiative pour des salaires minimaux – le juste prix du travail

Dans notre pays, plus de 400'000 personnes gagnent moins de 4000 francs par mois alors même que, de par leur travail, ils contribuent à la prospérité nationale. Ce qu'ils en retirent – in fine – n'a rien à voir avec la justice, la proportionnalité et la décence. Tout le monde doit pouvoir vivre dignement des fruits de son travail. Les hommes et les femmes qui travaillent dans notre pays ont droit à un salaire convenable. Voilà ce qu'exige l'initiative Pour la protection de salaires équitables co-lancée par le PS et qui sera vraisemblablement soumise en votation en 2014. Le texte prévoit l'instauration d'un salaire minimum de 22 francs de l'heure, ce qui correspond à environ 4000 francs par mois. Des salaires décents, en particulier dans les classes salariales les moins élevées, constituent un préalable indispensable à une redistribution qui profite à l'ensemble de la population.

III. Abolition des forfaits fiscaux – pas de privilèges pour les riches étrangers

En Suisse, plus de 5000 millionnaires étrangers profitent d'un privilège injuste et contraire à la Constitution fédérale: ils ne paient pas d'impôts sur leur fortune et leurs revenus effectifs, mais négocient une contribution forfaitaire avec le fisc qui correspondait jusqu'ici à 5 fois la valeur locative de leur logement et désormais 7 fois, pour autant qu'ils n'exercent pas d'activité lucrative en Suisse. Grâce à cette offre alléchante, les spécialistes de l'optimisation fiscale s'installent en Suisse au détriment de la population locale comme de leur pays d'origine qui voit s'envoler une partie de ses recettes fiscales. Cela notamment pour conséquence une explosion des prix dans les secteurs fonciers et du logement au point que les indigènes ne puissent se les permettre et affaiblit globalement le service public. La Constitution stipule que chacun-e doit payer des impôts en fonction de sa capacité économique. Particulièrement injustes, les forfaits fiscaux violent ce principe au détriment de tous les autres contribuables. Quelques cantons (ZH, SH, AR, BS, BL) ont déjà réagi et supprimé les forfaits fiscaux. La justice impose, qu'en Suisse, tout le monde soit taxé selon les mêmes règles et nous ne pouvons admettre des exceptions. Raison pour laquelle le PS, les syndicats et d'autres formations de gauche ont déposé, en octobre 2012, l'initiative populaire «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)».

IV. Introduction d'un impôt fédéral sur les successions

Le PS s'engage pour l'égalité des chances. Tout le monde doit pouvoir disposer des mêmes opportunités de pouvoir développer librement ses capacités, ses compétences en fonction de ses préférences. En Suisse, cependant, la richesse est très inégalement répartie et lorsque des héritages de l'ordre de plusieurs milliards de francs peuvent être légués sans être soumis à l'impôt, cette inégalité s'accroît de même que l'avantage dont bénéficie, dès le départ, une poignée de privilégiés. Cette situation est injuste et favorise la concentration indésirable de la richesse et donc le pouvoir entre les mains d'une minorité (voir figure II). L'ancien responsable de la statistique du canton de Zurich, Hans Kissling met d'ailleurs en garde contre une féodalisation de la Suisse. Pour y pallier, l'imposition des successions est une solution équitable, équilibrée et modérée. Deux tiers des recettes seront affectées à l'AVS afin qu'il ne soit pas nécessaire, à l'avenir, d'augmenter les cotisations salariales ou de refinancer le premier pilier afin de garantir sa pérennité. Co-lancée par le PS, l'initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS » a été déposée en février de cette année et sera vraisemblablement soumise en votation en 2014. Le texte est à même de corriger, dans une modeste mesure, la répartition extrêmement inégale de la richesse dans notre pays et, par là même, contribuer à l'égalité des chances comme à renforcer la prévoyance vieillesse.

V. Pour une retraite dans la dignité – Oui à une hausse raisonnable des rentes AVS

Grâce au 1^{er} et au 2^{ème} pilier comme le stipule la Constitution, les personnes qui prennent leur retraite doivent pouvoir « maintenir de manière appropriée leur niveau de vie antérieur ». Aujourd'hui, contrairement à ce mandat constitutionnel, les rentes AVS ne couvrent souvent pas les besoins vitaux de base et nombre de ménages de retraité-e-s sont confrontés à de lourdes difficultés financières. La retraite de celles et ceux qui, durant leur vie active, n'ont disposé que de revenus modestes ou moyens est souvent loin d'assurer le minimum vital et ces derniers risquent de basculer dans la précarité. Une revalorisation des rentes de 10% est non seulement possible, mais nécessaire. Bien qu'ils aient travaillé toute leur vie, trop de retraité-e-s sont encore menacés par l'exclusion sociale. C'est une situation indigne d'un pays aussi riche que la Suisse et à laquelle le PS veut mettre un terme. Notamment en contribuant au lancement de l'initiative «AVSplus» dont la récolte de signatures bat actuellement son plein.

Par étapes, le PS s'engage donc pour plus de justice sociale et les éléments de son programme non seulement réalistes, ils existent concrètement et peuvent faire une vraie différence. Le PS n'entend toutefois pas s'arrêter là. Afin que l'économie soit au service des hommes et des femmes plutôt que le contraire, il faut absolument la démocratiser. Elle doit enfin contribuer à la prospérité générale, le développement durable tout en se basant sur la coopération et le fair-play. Ce n'est qu'en procédant à une redistribution de la richesse nationale qu'il sera possible de dégager la marge de manœuvre indispensable à un avenir plus social et plus écologique. Pour le PS, il relève donc de l'évidence de s'attacher avec plus de détermination encore à utiliser cette marge de manœuvre. Pour nous, il va de soi que les principes de la justice redistributive doivent être repensés. Une Suisse plus juste est nécessaire – et possible.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : MOTS D'ORDRE POUR LE 22 SEPTEMBRE 2013

I. Initiative populaire : « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »

Le système actuel de recrutement, qui repose sur une « levée en masse » de troupes, a vécu. L'armée actuelle est largement surdimensionnée, avec un effectif réel de 154 376 soldat-e-s au 1^{er} mars 2012 (pour un effectif réglementaire de 115 289 unités), et, par conséquent, bien trop onéreuse. Pour que les services actifs tendent vers une prise en charge des risques réels, il est impératif de réduire considérablement les effectifs actuels. L'obligation de servir pour chaque homme suisse conduit inévitablement l'armée à disposer d'un nombre trop élevé de soldats. Le PS Suisse recommande donc l'acceptation de l'initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » pour les raisons suivantes :

- 1. L'obligation de servir conduit automatiquement à une conscription générale et à une explosion des coûts :** En 2012, ce sont 35 000 hommes suisses qui ont été appelés sous les drapeaux, en 2032, ce seront toujours plus de 30 000 personnes qui seront concernées. Le service étant obligatoire entre 20 et 30 ans, cela revient à 10 « promotions », amenant ainsi le nombre d'astreints à 350 000 soldats aujourd'hui et à plus de 300 000 à l'avenir. Ces chiffres sont beaucoup trop importants. Plus une armée compte de soldats, plus chère elle coûte. En effet, le nombre de soldats fait partie des centres de coûts les plus importants, en particulier lorsqu'il s'agit de les former. La Suisse forme approximativement autant de soldats que l'Allemagne ou la France, tout en comptant une population 8 à 10 fois inférieure.
- 2. Le service obligatoire actuel contredit la Constitution sur le principe de l'égalité des sexes :** aujourd'hui, l'obligation de servir n'est plus en adéquation avec l'évolution de notre société. Les hommes suisses sont ainsi discriminés sur le plan familial, comme sur le marché du travail, en comparaison aux femmes suisses et aux étrangères.
- 3. Une obligation de servir générale ne ferait qu'aggraver les problèmes :** si le service obligatoire était étendu à toutes les femmes et à toutes les personnes habitant en Suisse (chaque année une promotion d'environ 80 000 à 100 000 personnes !), le problème actuel de la levée de masse serait encore démultiplié et, sur le marché du travail, les salaires les plus bas seraient mis sous pression. L'obligation générale de servir serait de surcroît contraire au droit international. L'Etat ne doit avoir recours au travail forcé qu'en cas de danger extrême. Ce n'est pas le cas actuellement.

4. **L'obligation de servir ouvre la porte aux abus :** beaucoup trop de conscrits sont à disposition de l'armée sans, souvent, savoir à quelle tâche ils seront affectés. Vont-ils effectuer des tâches quelconques pour les cantons, les communes ou des associations sportives ? Et ceci aux frais des allocations pour perte de gain, une assurance sociale financée par des cotisations salariales.
5. **Une armée de milice composée de volontaires est une alternative appropriée :** le PS ne souhaite pas non plus une armée professionnelle. En ce sens, l'initiative ne touche pas l'article 58 de la Constitution fédérale. Cela permet de mettre en exergue la base selon laquelle l'armée suisse est organisée selon le principe de la milice, sans entretenir une armée de réserve. De nombreux états ont, avec succès, adopté le principe d'une armée de milice composée de volontaires, au moins partiellement : Tous pratiquent ainsi une profession dans le domaine civil; ceux qui le souhaitent et qui sont aptes, se laissent former militairement en échange d'une rétribution financière. Ils sont recrutés pour un engagement militaire seulement en cas de nécessité et à la demande.
6. **Une armée de volontaires permet un meilleur mélange des âges :** afin d'atténuer le gonflement des effectifs, l'armée suisse libère toujours plus rapidement les personnes astreintes. Ce mode de faire est très onéreux dans la mesure où il est inefficace de former tant de soldats à pour finalement les libérer de leurs obligations. Cela conduit également à une armée composée de soldats toujours plus jeunes. Une armée de miliciens volontaires permettrait donc un meilleur mélange des âges.
7. **Les défenseurs de l'obligation de servir violent l'égalité constitutionnelle des droits :** l'égalité des droits est également violée, étant donné qu'il est particulièrement facile d'échapper à l'obligation de servir pour des raisons médicales. Aujourd'hui moins de 50% des appelés effectuent l'entier de leur service militaire. La réduction prévue des effectifs de l'armée aggravera encore ce problème.
8. **Un dispositif militairement injustifié :** sous l'angle de la politique de sécurité, le maintien d'une conscription générale est aujourd'hui totalement injustifiée. Aucun autre pays, en Europe, ne développe - proportionnellement à son territoire et à la taille de sa population - une armée de taille comparable à la Suisse. En outre, le maintien artificiel d'effectifs aussi élevés est un des principaux facteurs des nombreuses lacunes qu'accuse aujourd'hui l'armée.
9. **Le service militaire obligatoire général entraîne des coûts économiques importants :** l'armée suisse pèse lourd dans les comptes de l'État. L'obligation de servir entraîne, à elle seule et au travers des allocations pertes de gain, près d'un milliard de coûts supplémentaires par

année. De plus, comme l'économie n'est plus que très rarement intéressée par les compétences spécifiques acquises au fil durant une carrière militaire, celles-ci se révèlent un facteur de coûts plutôt que de bénéfiques. A cela s'ajoute l'occupation abusive de larges portions du territoire par les places d'armes nécessaires à une armée de masse.

10. Plus aucune légitimation morale : l'obligation de servir, astreinte décrétée par l'Etat, restreint considérablement la liberté des citoyens. Cela ne peut se justifier que si c'est le seul moyen d'éviter de graves dangers. Ce n'est absolument pas le cas aujourd'hui.

11. Dans toute l'Europe, l'obligation de servir est un concept dépassé : dans toute l'Europe l'obligation de servir est un modèle en fin de vie. Depuis que l'Allemagne et la Suède l'ont suspendue à leur tour, il n'existe désormais pratiquement plus aucune armée construite sur ce modèle. En Suisse aussi, la tradition et le folklore ne sauraient, à l'avenir, avoir plus de poids que les considérations militaires, économiques et sociopolitiques mentionnées plus haut.

Position du Comité directeur: le Comité directeur invite l'Assemblée des délégué-e-s à accepter l'initiative populaire fédérale « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » et donc de recommander de voter OUI.

II. Référendum « NON à la journée de travail de 24 heures »

Le conseiller national libéral-radical Christian Lüscher a déposé, le 12 juin 2009, une initiative parlementaire visant à libéraliser les heures d'ouvertures des « shops » des stations-service situées sur les autoroutes ou sur les routes principales. Au Parlement, les partis de droite ont jugé nécessaire d'affaiblir la protection des travailleuses et des travailleurs malgré toutes les conséquences néfastes du travail de nuit et le dimanche. Le 14 décembre 2012, en votations finales, le Conseil national a accepté la modification de la loi par 128 voix contre 59 et 29 voix contre 11 au Conseil des États.

Lors de la consultation qui a précédé ces débats, 20 cantons sur 26, les syndicats, les organisations de protection de l'environnement, les associations de médecins, de prévention des addictions, les jeunes et les églises se sont élevés contre cette nouvelle disposition. En seulement trois mois, une large coalition à laquelle s'est associée le PS a recueilli 86'499 signatures contre la libéralisation des heures d'ouverture dans le commerce de détail. Le 22 septembre, ce sera aux citoyennes et aux citoyens de se prononcer.

Si cette modification de la loi ne concerne effectivement « que » la journée de 24 heures dans les magasins de stations-service, c'est une première étape dans la mesure où - fidèle à sa tactique éprouvée du salami - la droite a déjà déposé d'autres interventions visant à affaiblir la protection des employé-e-s.

Voilà longtemps que les horaires traditionnels de travail sont sous pression, tout spécialement dans le commerce de détail. Avec, pour objectif, leur prolongation le soir et le samedi, mais aussi la levée de l'interdiction du travail de nuit et le dimanche. Les interventions précitées ont ainsi pour but de permettre aux employeurs de convoquer leurs salarié-e-s à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, sans aucune prise en compte des conséquences sur leur santé et leur vie sociale.

Ces attaques à l'encontre des horaires légaux du travail se concentrent actuellement sur le commerce de détail au prétexte largement surévalué que les « consommateurs » veulent pouvoir faire leurs achats n'importe quand. Le commerce de détail constitue donc la tête de pont d'une dérégulation générale des horaires de travail.

Reste que cette dérégulation aurait des conséquences sociales majeures:

- Une extension des horaires de travail frappera en premier lieu les travailleuses et travailleurs les plus précaires et les moins bien protégés. Il n'existe que très peu de conventions collectives de travail dans le secteur du commerce de détail.
- Les effets néfastes du travail de nuit sur la santé sont considérables. De multiples études démontrent qu'il génère des perturbations du sommeil comme du rythme cardiaque, du stress et des problèmes digestifs tout en augmentant le risque de cancer.
- Le travail de nuit ou le dimanche péjore énormément la situation des employé-e-s ayant charge de famille. Durant ces périodes, il n'y a pratiquement aucune structure d'accueil pour les enfants, crèches ou parents de jour. Toutes les activités qui structurent la vie des enfants se concentrent essentiellement durant les jours ouvrables.
- En dépit de sa fascination pour la modernité, notre société est toujours organisée selon des horaires de travail traditionnels – avec un jour de repos le dimanche pour l'immense majorité des employé-e-s. Le dimanche est le jour consacré à la famille, la vie sociale, les ami-e-s, le sport, la culture ou la religion. Cet espace influence de manière décisive la qualité de vie et toutes ces activités souffriraient énormément si une grande partie de la population ne devait plus partager les mêmes jours de congés.

Ce sont des raisons amplement suffisantes pour ne pas sacrifier la protection des travailleuses et des travailleurs pour le profit de leurs employeurs comme à l'objectif discutable d'une société de consommation 24 heures sur 24 et donc de rejeter la modification de la loi sur le travail.

Position du Comité directeur: le Comité directeur recommande de suivre la position du Comité référendaire « NON à la journée de 24heures » et donc de voter NON, le 22 septembre.

Notes

